



(Centre de **D**ocumentation et d'**I**nformation)

Le CDI est un **espace organisé** pour la **recherche d'informations**. On y trouve les **documents** que le collège met à la disposition des **élèves** afin qu'ils puissent répondre aux questions posées par les **professeurs** et pour qu'ils apprennent à **s'informer**. C'est aussi un espace de **lecture** comme dans une **bibliothèque**.

On vient au CDI pour...

- Être formé à la recherche documentaire
- Faire des recherches (données par les professeurs ou par curiosité)
- Lire
- Trouver des documents pour construire son projet d'orientation

On y trouve divers types de documents.....

- Livres de **fiction** (romans, contes, poèmes, pièces de théâtre, BD, mangas) et **documentaires**,
- CD / DVD,
- Périodiques (magazines),
- Brochures sur l'orientation,
- Internet et logiciels divers.

Accueil

Le CDI est sous la responsabilité de **Mme Bidault**, professeur documentaliste.

Missions du professeur-documentaliste :

- Il enseigne la documentation, c'est-à-dire la formation à la recherche documentaire (apprendre à chercher et à communiquer des informations) mais aussi la formation aux médias (Internet, presse.....).
- Il gère l'organisation du CDI (rangement de la bibliothèque, commande de nouveaux livres, indexation des ouvrages dans le logiciel documentaire...)
- Il participe à la mise en place de différentes manifestations culturelles dans l'établissement.

En tant que professeur, Mme Bidault anime les séances suivantes :

- Cours de documentation aux classes de 6ème (4h par semaine sur toute l'année)
- Cours ponctuels de formation aux techniques de la recherche documentaire (5ème, 4ème, 3ème)